



Plan d'études cantonal francophone pour la formation gymnasiale

Discipline obligatoire: économie et droit

Objectifs généraux

L'économie et le droit sont des domaines de l'activité humaine qui sont souvent sous les feux de l'actualité. L'étude de ces disciplines permet de prendre conscience de la complexité du fonctionnement des sociétés du monde et de s'interroger au sujet des options prises par les milieux économiques et les pouvoirs politiques.

Explications

Intégrée au domaine des sciences humaines, la discipline obligatoire économie et droit poursuit des objectifs généraux identiques à ceux des autres disciplines du domaine. Ce plan d'études concerne toutes les classes fréquentant les cours d'économie et de droit. Toutefois, il sera tenu compte des contingences particulières de l'enseignement en classe bilingue.

Objectifs fondamentaux

L'élève est amené à percevoir différentes situations socio-économiques ainsi que leurs conséquences, se situer comme individu et membre d'une collectivité.

Connaissances

Droit

- Les fonctions du droit, l'ordre juridique et l'ordre moral.
- La distinction droit privé - droit public.
- La jouissance et l'exercice des droits civils.
- Les droits et les devoirs du citoyen.
- Le droit pénal.
- Le droit de la famille.
- Le contrat de vente.
- La propriété intellectuelle, le droit d'auteur.

Economie d'entreprise

- L'entreprise (typologie, formes et organisation).
- L'environnement de l'entreprise.
- Le marketing.
- Les éléments de comptabilité (lecture d'un bilan).

Economie politique

- Les facteurs de production et les agents économiques.
- L'utilisation rationnelle des ressources (besoins, utilité, coût d'opportunité).
- La formation des prix.
- Les problèmes d'actualité.

Savoir-faire

- Maîtriser l'utilisation des termes spécifiques.
- Identifier les principales interdépendances entre l'entreprise et ses environnements (technologique, économique, écologique, culturel, social et juridique).
- Maîtriser les mécanismes fondamentaux de l'économie de marché et leurs conséquences.
- Savoir utiliser, après instructions, les outils mis à disposition par l'enseignant.

Attitudes

- Identifier et apprécier la situation socio-économique actuelle.
- Développer une attitude critique et citoyenne.
- Se sentir concerné comme acteur principal des sujets traités quant à ses droits et ses obligations:
 - a) à l'égard de l'Etat (droits et devoirs fondamentaux)
 - b) à l'égard de tous les membres de la société.